



# RAPPORT ANNUEL

LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES  
ENFANTS DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT

1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2023



## Introduction

Le présent rapport découle de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi »), une loi fédérale entrée en vigueur le 1er janvier 2024. L'objectif de cette loi est d'accroître la sensibilisation et la transparence quant aux pratiques de l'industrie concernant le travail forcé et l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes.

Conformément à la Loi, Everest Automation, en tant qu'entreprise assujettie, doit produire un rapport annuel décrivant les mesures prises au cours de son dernier exercice financier pour atténuer les risques liés au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités d'approvisionnement. Ce rapport doit être rendu accessible au public.

## À propos

Everest Automation est un fournisseur de solutions d'automatisation avancées pour une variété d'industries à travers le Canada. En mettant l'accent sur l'innovation et l'efficacité, nous nous spécialisons dans l'identification et la mise en œuvre de technologies de pointe afin d'optimiser les procédés de production, d'améliorer les performances et de réduire l'impact sur l'environnement de ses clients.

Everest automation compte sur une équipe de professionnels expérimentés possédant des connaissances et une expertise approfondies dans une vaste gamme de technologies, y compris la surveillance des émissions, les vannes et les services, l'instrumentation, les systèmes de contrôle et bien plus encore. En plus des services d'automatisation de base, Everest Automation propose également des formations et une assistance afin que ses clients soient en mesure d'utiliser et d'entretenir efficacement leurs systèmes de procédé à court, moyen et long terme.

## Structure des chaînes d'approvisionnement

Everest Automation procède actuellement à l'évaluation de ses chaînes d'approvisionnement, de son réseau de fournisseurs ainsi que des lieux d'origine des marchandises importées. Cette évaluation nous permettra de documenter la structure de ses chaînes d'approvisionnements et d'identifier les risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants.

En parallèle à cette évaluation, Everest Automation déterminera comment évaluer adéquatement l'efficacité de ses efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes commerciales et ses chaînes d'approvisionnement. L'entreprise déterminera aussi la procédure à suivre pour remédier à tout recours au travail



forcé ou au travail des enfant, ainsi que, pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement.

## **Politiques et ses processus de diligence raisonnable relatifs au travail forcé et au travail des enfants**

### **CODE D'ÉTHIQUE**

Everest Automation, en tant qu'entreprise responsable, a mis en place un code d'éthique qui guide nos actions et interactions au sein de l'organisation. Ce code vise à promouvoir des pratiques commerciales éthiques, la transparence et le respect mutuel. Dans ce rapport, nous examinerons les principaux éléments de notre code d'éthique ainsi que le rôle du Chargé de l'éthique.

Notre code d'éthique repose sur les principes suivants :

1. **Intégrité et Honnêteté** : Nous attendons de chaque employé qu'il agisse avec intégrité et honnêteté dans toutes ses activités professionnelles. Cela inclut la communication transparente avec les collègues, les clients et les partenaires commerciaux.
2. **Respect des Lois et Règlements** : Notre code d'éthique exige le strict respect des lois et règlements en vigueur. Tout employé doit se conformer aux normes légales et éthiques applicables à son domaine d'activité.
3. **Responsabilité Sociale** : Nous sommes conscients de notre responsabilité envers la société et l'environnement. Nous nous engageons à minimiser notre impact négatif et à contribuer positivement à la communauté.
4. **Confidentialité et Protection des Données** : La confidentialité des informations de l'entreprise et de nos clients est primordiale. Chaque employé est tenu de protéger ces données sensibles.

Nous avons aussi désigné un(e) employé(e) spécifique comme *Chargé(e) de l'éthique*. Cette personne est responsable de veiller à l'application du code d'éthique au sein de l'entreprise.

Actuellement, Everest Automation est en train de réviser son code d'éthique pour y inclure des politiques et des processus de diligence raisonnable relatifs au travail forcé et au travail des enfants. Cette mise à jour renforcera notre engagement envers des pratiques commerciales responsables et éthiques; en toute conformité avec la Loi.

### **FORMATION**

Durant l'exercice financier terminé le 30 septembre 2023, les employés n'ont pas été formés sur les bonnes pratiques en lien avec le travail forcé et le travail des enfants à travers nos chaînes d'approvisionnement. Cette formation sera développée et déployée éventuellement.



## Attestation

En tant que représentant d'Everest Automation, je soussigné, Marc Côté, atteste avoir passé en revue les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité Everest Automation, conformément à l'article 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. À ma connaissance, j'atteste que les renseignements contenus dans ce rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Date : 28 mai 2024

**Marc Côté**

Président et directeur général

*J'ai le pouvoir de lier Everest Automation Inc.*